

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.856
17 août 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT CINQUANTE-SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 17 août 2000, à 10 h 10

Président : M. Celso Amorim (Brésil)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je déclare ouverte la 856ème séance plénière de la Conférence.

Sont inscrits sur la listes des orateurs pour aujourd'hui les représentants du Kazakhstan et de la Roumanie. Je donne la parole à M. Nourlan Danenov, Ambassadeur du Kazakhstan.

M. DANENOV (Kazakhstan) (traduit du russe) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la fonction de Président de la Conférence du désarmement. Nous formons le vœu que votre expérience et votre dynamisme contribueront largement à faire progresser nos travaux, et la délégation kazakhe tient à vous assurer de son indéfectible appui aux efforts que vous entreprendrez dans le cadre de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi également de saluer les infatigables efforts déployés par M. Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU, et par son adjoint, M. Abdelkader Bensmail, pour permettre à nos travaux de se poursuivre.

Jusqu'à présent, je me suis abstenu de prendre la parole devant mes collègues de la Conférence du désarmement, obéissant ainsi à une tradition orientale qui veut que lorsqu'un groupe de personnes se réunit pour examiner un problème ou échanger des points de vue sur tel ou tel sujet, le nouveau venu doit d'abord écouter l'avis des membres plus anciens et plus expérimentés que lui avant de s'exprimer. Je crois que c'était là de ma part une décision judicieuse et opportune. Dans le cadre de cette instance représentative, nous avons entendu de nombreuses informations, analyses et propositions utiles présentées par les ambassadeurs; autant d'éléments qui méritaient une grande attention et un examen approfondi de notre part.

Malheureusement, cet examen n'a débouché sur aucun consensus, si bien que ces idées constructives n'ont pas eu de suites concrètes. D'un côté, nous nous sommes retrouvés confrontés à une foule de questions très légitimes, mais de l'autre, une évidence s'est imposée à nous : il est très difficile de surmonter la méfiance et de renoncer mentalement aux stéréotypes et à l'inertie. L'instauration progressive d'un monde plus sûr et plus stable demeurera incontestablement une des tâches les plus complexes et les plus importantes de la communauté internationale au XXIe siècle.

La tâche qui est la mienne aujourd'hui est relativement simple : j'aimerais attirer l'attention des délégations ici présentes sur ceci : le 29 juillet 2000, à l'ancien polygone d'essai de Semipalatinsk, situé sur les hauteurs de Deguelen, la détonation d'une charge de 100 tonnes de TNT a été réalisée, ce qui a entraîné la destruction de la dernière des galeries ayant servi aux essais d'armes nucléaires.

Cette explosion était la troisième d'une série d'expériences d'étalonnage menées conjointement sur le site par le Kazakhstan et les États-Unis.

Tout en permettant la destruction de la galerie, l'explosion a servi à contrôler et étalonner le système international de surveillance des essais nucléaires qui doit être établi dans le cadre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, auquel la République du Kazakhstan a adhéré.

(M. Danenov, Kazakhstan)

Les résultats de ces expériences permettront à la communauté internationale de détecter les explosions nucléaires et de les identifier avec une plus grande précision (en les distinguant des tremblements de terre et des explosions réalisées avec des explosifs classiques), et donc de surveiller plus efficacement l'application des dispositions du TICE en mettant en place un système de surveillance suffisamment performant pour qu'il soit impossible d'essayer des armes nucléaires en un point quelconque du globe à l'insu de la communauté internationale.

L'expérience Omega-3 revêt une importance particulière, car elle a, avec succès, marqué la fin du programme quinquennal d'élimination de toute l'infrastructure nécessaire aux essais nucléaires, avec, en particulier, la fermeture des galeries et la destruction des puits sur le site de Semipalatinsk.

Le 2 août 2000, le Ministère kazakh des affaires étrangères a publié un communiqué, dont j'ai remis le texte au Secrétaire général de la Conférence en lui demandant de le faire publier en tant que document officiel de la Conférence du désarmement.

La décision de fermer le site de Semipalatinsk et de renoncer à tout type d'arme nucléaire s'est imposée naturellement au Kazakhstan, pays qui a tant souffert des essais nucléaires.

Permettez-moi de rappeler aux membres de la Conférence du désarmement que le Kazakhstan a démontré son attachement à l'objectif de l'élimination des armes nucléaires sur toute la planète en adhérant au TNP en tant qu'État non doté d'armes nucléaires, en décembre 1993. En 1996, conscient de l'urgente nécessité d'un renforcement global du régime de non-prolifération, le Kazakhstan a signé le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

L'achèvement du programme dont je viens de parler a une nouvelle fois démontré avec éclat au monde entier la volonté du Kazakhstan de respecter scrupuleusement ses obligations internationales et de jouer un rôle concret dans le développement de la surveillance concernant le respect des dispositions du TICE.

Il y a un an, l'admission de la République du Kazakhstan en tant que membre à part entière de la Conférence du désarmement nous est apparue comme un signe évident de l'approbation, par la communauté internationale, de l'attitude responsable adoptée par notre pays dans le domaine du désarmement, et comme un reflet de notre participation au processus dont l'objectif est de débarrasser l'humanité de la menace nucléaire.

En 1999 et pendant la session de 2000 de la Conférence, on s'est beaucoup inquiété de la situation qui prévaut ici même, à la Conférence. Des propositions très spécifiques ont été faites au sujet du programme de travail et diverses tentatives ont été menées pour relancer nos travaux. Nous appuyons ces efforts et espérons que dans un avenir très proche, la Conférence pourra entamer l'examen de certaines des questions de fond dont elle est saisie. Nous devons nous tenir prêts, et c'est pourquoi nous aurions intérêt à nous mettre immédiatement au travail sur certaines des questions les plus urgentes mais sans mettre exclusivement l'accent sur l'une quelconque d'entre elles, quelle qu'en soit l'importance.

(M. Danenov, Kazakhstan)

En mai 1998, ici même, le Ministre kazakh des affaires étrangères, M. Kassymzhomart Tokaev, a indiqué la position de notre pays concernant tous les aspects du renforcement de la sécurité mondiale et régionale. Je me contenterai aujourd'hui de relever les points suivants.

- Le Kazakhstan souhaite qu'un processus de négociation s'engage dès que possible sur les points de l'ordre du jour de cette instance. À cet égard, nous appuyons les propositions formulées par un certain nombre de chefs de délégation concernant la création d'organes subsidiaires sur des points de l'ordre du jour tels que "Cessation de la course aux armements et désarmement nucléaire", "Prévention d'une course aux armements dans l'espace" et "Interdiction de la production de matières fissiles". Ceci a également été souligné par le chef de la délégation kazakhe à la Conférence d'examen du TNP qui s'est tenue à New York en avril 2000.
- Par ailleurs, nous pensons que le TNP est le seul traité multilatéral de désarmement nucléaire qui oblige tous les États à prendre toutes les mesures nécessaires pour mener à bien le désarmement nucléaire. Les problèmes du désarmement nucléaire et de la non-prolifération des armes nucléaires sont intimement liés et appellent de la part de tous les États – qu'ils soient ou non dotés d'armes nucléaires – des efforts conjoints pour renforcer la sécurité internationale. Il est juste de rappeler à ce stade la responsabilité particulière qui est celle des États dotés d'armes nucléaires, et la position constructive qu'ils ont adoptée à la Conférence du désarmement. L'engagement de ces États en faveur du désarmement nucléaire devrait être étayé par des mesures convaincantes. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions véritablement espérer un renforcement progressif du régime de non-prolifération nucléaire.
- Il convient d'accorder une importance primordiale à la poursuite du processus de désarmement, qui, dans une large mesure, dépend de la volonté politique de tous les États et de leur désir de rechercher des solutions constructives et mutuellement acceptables concernant avant tout l'entrée en vigueur du TICE et l'élaboration d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.
- L'expérience a montré qu'en dépit de l'existence de traités multilatéraux, le régime international de contrôle des armements restait très fragile. La moindre perturbation de l'équilibre et de la stabilité à l'échelle internationale pouvait menacer l'efficacité de l'ensemble de ce régime.

La situation actuelle dans le contexte du Traité ABM est donc particulièrement inquiétante, car depuis des années, ce traité est à la base de la stabilité et de l'équilibre relatifs dans le monde et joue un rôle de poids dans les efforts menés pour mettre fin à la course aux armements. Pour cette raison, la sauvegarde de l'intégrité du Traité et le respect scrupuleux de ses dispositions sont deux conditions essentielles à la poursuite du processus de désarmement et de la réduction des armements stratégiques. C'est ce qui ressort de la déclaration des Chefs d'États de la Communauté d'États indépendants, du 21 juin 2000, et de la déclaration faite, le 6 juillet 2000, par les Chefs d'États des "Cinq de Shanghai", dont le Kazakhstan fait partie.

(M. Danenov, Kazakhstan)

À l'aube du XXI^e siècle, la communauté internationale – déjà ébranlée par divers types de guerres locales, de conflits et d'actes de terrorisme international – pourrait bien avoir à faire face à de nouvelles menaces nucléaires. Sommes-nous prêts aujourd'hui à évaluer en profondeur la nature et l'ampleur de ces menaces ? Ces menaces peuvent-elles être écartées grâce à une coopération bilatérale et régionale ?

Face à de telles questions, nous devons également réfléchir sérieusement à la possibilité de prendre des mesures destinées à prévenir de nouvelles menaces telles que l'utilisation de matières fissiles à des fins terroristes.

Il serait judicieux que la Conférence du désarmement garde à l'esprit ces préoccupations, qui sont celles des États et des peuples, lorsqu'elle poursuivra ses débats sur les moyens de rendre le monde plus sûr et plus stable et de mettre en place et renforcer le dispositif international nécessaire à cette fin.

Pour conclure, j'aimerais dire ceci.

Chaque année, dans ses résolutions, l'Assemblée générale des Nations Unies réaffirme le caractère prioritaire des questions de désarmement nucléaire. Il va sans dire que, tant que nous n'agissons pas de façon spécifique dans ce sens, nous n'atteindrons pas les objectifs qui nous ont été fixés.

Les interminables discussions consacrées au programme de travail et l'impasse à laquelle elles ont conduit cet organe ont indubitablement porté atteinte au prestige de la Conférence du désarmement, unique instance internationale de négociation dans le domaine du désarmement.

Nous comprenons que la Conférence s'efforce d'établir un équilibre entre les efforts nationaux et les efforts multilatéraux visant à garantir la sécurité nucléaire. C'est de l'aboutissement concret des efforts que nous faisons dans ce sens que dépendra notre sécurité collective.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadeur du Kazakhstan de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole au représentant de la Roumanie, l'Ambassadeur Ioan Maxim.

M. MAXIM (Roumanie) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter très sincèrement d'avoir accédé à la haute fonction de Président de la Conférence du désarmement, et de vous souhaiter un plein succès dans vos efforts. Je tiens également à rendre un hommage particulier à vos prédécesseurs et à saluer les efforts inlassables qu'ils ont déployés pour tenter d'amener la Conférence du désarmement à commencer des travaux de fond.

J'ai demandé la parole à titre personnel, car je suis sur le point de quitter mon poste de chef de la délégation roumaine à la Conférence du désarmement, après deux années au cours desquelles nos espoirs de voir cette instance internationale exercer enfin les responsabilités qui lui incombent en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale ne se sont pas concrétisés.

(M. Maxim, Roumanie)

Je n'ai pas l'intention de me lancer à cette occasion dans une analyse détaillée de l'actuelle situation de blocage dans laquelle la Conférence se trouve toujours, en dépit du succès de la Conférence d'examen du TNP, mais j'aimerais néanmoins vous faire part de certaines réflexions sur la façon de remédier à cette situation.

En premier lieu, sachez que je partage l'avis des orateurs qui ont estimé que le temps était venu d'examiner en profondeur et en toute franchise la situation actuelle, afin de conserver les options qui permettront à la Conférence du désarmement de reprendre ses travaux de fond, tant à court terme que dans une perspective plus éloignée. Une telle approche est peut-être encore plus nécessaire à un moment où l'on fait dépendre l'examen d'un des points de l'ordre du jour sur lequel un accord existe – la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production – du règlement par consensus d'autres questions qui sont controversées.

Ma délégation considère que la Conférence du désarmement doit en priorité commencer les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, tout en continuant la recherche de solutions concertées aux questions litigieuses, recherche qui devrait être facilitée par les contributions positives et la souplesse des délégations les plus concernées.

En deuxième lieu, j'estime que si la situation de la Conférence perdure, elle risque d'avoir des effets néfastes sur d'autres éléments du programme de travail pour lesquels un accord existe, avec l'apparition de nouvelles conceptions de la sécurité à l'échelle nationale et mondiale et des préoccupations quant à l'évolution du contexte général de la sécurité dans le monde. Il y a d'autre part eu des cas où des questions relevant initialement de la Conférence du désarmement ont été traitées, négociées et résolues dans d'autres cadres et sous d'autres formes, ce qui a nui à la crédibilité de la Conférence.

Pour éviter un tel résultat, mais aussi pour être à même d'évaluer et de faire mieux connaître les évolutions possibles dans les domaines couverts par les points non controversés de l'ordre du jour, la Conférence du désarmement devrait, à mon avis, relancer les travaux de fond de ses organes subsidiaires, afin de pouvoir retrouver sa vraie place d'instrument dynamique et efficace capable d'influer favorablement sur le contexte de la sécurité internationale. Le fait de considérer la Conférence du désarmement comme un simple baromètre de l'état de la sécurité internationale traduit une passivité et une résignation et on a bien vu l'intérêt pratique limité que présentait une telle approche pour faire avancer la cause du désarmement et de la non-prolifération, un idéal auquel nos autorités et nos peuples sont pourtant véritablement attachés.

Monsieur le Président, je profite de cette occasion pour exprimer ma gratitude et ma reconnaissance à M. Vladimir Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU, à M. Abdelkader Bensmail, son adjoint particulièrement compétent, à tous les membres du secrétariat et aux interprètes, ainsi qu'à tous nos collègues, pour leur aide précieuse, leur coopération et leur amitié. Le fait de participer aux travaux de la Conférence du désarmement a été pour moi un privilège et une expérience très particulière.

(M. Maxim, Roumanie)

Je vous adresse tous mes vœux, en espérant que la Conférence pourra sans tarder commencer ses travaux de fond.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je remercie l'Ambassadeur de la Roumanie de sa déclaration et des paroles bienveillantes qu'il a adressées à la présidence. Je crois pouvoir dire sans crainte que vous vous associez tous à moi pour adresser à l'Ambassadeur Maxim et à sa famille nos vœux les meilleurs pour l'avenir.

Ceci conclut la liste d'orateurs d'aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade ? Je vois que non. J'aimerais juste dire quelques mots.

Jeudi dernier, lors de notre dernière séance plénière, je vous ai informés des efforts que j'ai faits pour dégager un consensus sur le programme de travail de la Conférence. Depuis, j'ai exposé mes idées de la façon la plus précise à tous les groupes et à tous les membres. Vous les connaissez donc bien. Les consultations présidentielles d'hier ont montré que ces idées bénéficiaient d'un large soutien en tant que fondement - j'insiste sur ce mot - d'un processus de consultations intensives visant à réaliser un consensus sur un programme de travail. À la question spécifique que j'ai posée, je n'ai reçu aucune réponse négative. Ceci m'encourage à redoubler d'efforts dans les prochains jours, afin de renforcer cette tendance positive et de faire aboutir favorablement nos efforts communs.

Évidemment, je sais bien que le temps passe et je tiendrai les membres informés de mes intentions.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement, qui sera aussi la dernière sous ma présidence, aura lieu le jeudi 24 août 2000, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 30.
